

Les Universités d'été de l'architecture

Les premières Universités d'été de l'architecture, consacrées au logement, se sont conclues le 16 octobre dernier à Marseille.

Merci à tous les contributeurs, architectes, Conseillers nationaux et régionaux, parlementaires, maires, CAUE, enseignants, sociologues, philosophes, chercheurs, journalistes, avocats, qui, ils étaient plus de 300 au 16 octobre, se sont exprimés, sous la forme de contributions ou de commentaires, sur le site dédié aux Universités de l'architecture.

Merci aux 350 personnes, architectes, étudiants, collaborateurs de la mairie et de la métropole de Marseille, maîtres d'ouvrage,

membres d'association... qui sont venus participer aux conclusions de ces Universités au Silo à Marseille.

Merci enfin à tous les intervenants qui ont fait de cette journée une manifestation de grande qualité.

Et maintenant ?

Tout d'abord, les actes de ces Universités seront publiés sous deux formes : format

papier, attendu pour mi-janvier 2015, et format numérique. Ils retraceront le déroulé de la journée du 16 octobre et intégreront l'ensemble des contributions adressées sur le Web.

Le blog www.universites-architecture.org reste, quant à lui, ouvert jusqu'au 31 décembre 2014.

Enfin des vidéos retraçant les moments forts de Marseille seront disponibles au mois de janvier 2015.

La manifestation qui s'est tenue le 16 octobre à Marseille, a été ouverte par la présidente Catherine Jacquot et s'est conclue par une déclaration de la ministre de la Culture et de la Communication, Fleur Pellerin. Nous reproduisons leurs interventions ici.

Et puis,

En route pour les Universités 2015 qui se tiendront à Lyon le 26 juin prochain !



Maison bressane contemporaine, Louhans, Séverin Perreaut arch. © Nicolas Waltefaugle

Présentation de la journée par Catherine Jacquot, présidente de l'Ordre des architectes

“ Madame l'adjointe au Maire, Messieurs les parlementaires, Monsieur le Président du Conseil régional de l'Ordre des architectes, Mesdames, Messieurs, chers amis architectes,

Je suis heureuse et toute l'institution avec moi, que nous soyons réunis ici à Marseille pour la journée de clôture des premières Universités d'été de l'architecture initiées, il y a quelques mois, par le Conseil national de l'Ordre des architectes.

Marseille, creuset de la culture urbaine, laboratoire social et économique est un lieu particulièrement pertinent pour y traiter de

la fabrique de la ville et y mettre en question le logement.

Nous avons voulu que les Universités soient un moment de **rassemblement** pour tous les acteurs, à quelle que place qu'ils soient, et qui œuvrent pour une architecture de qualité dans la ville et pour un aménagement du territoire responsable.

Pour les 30000 architectes exerçant dans le pays, pour tous les architectes qui travaillent dans les collectivités locales, dans la maîtrise d'ouvrage, dans les CAUE, l'Ordre des architectes en partenariat avec les écoles d'architecture a voulu créer un

forum d'échanges d'où une pensée et une parole commune sur notre cadre de vie, se fassent entendre. Dans la société et auprès des pouvoirs publics, l'architecture est une question transversale qui embrasse le champ social, économique, environnemental et donc politique. Or ces champs sont en pleine évolution et la question est posée :

Mutations et qualité architecturale et urbaine.

Notre présence, ici est d'autant plus utile en ce moment que face aux évolutions de la société, de la commande publique et privée, face à la crise économique, **notre profession**

subit des mutations importantes. Nous devons anticiper et agir pour être en mesure, avec nos partenaires, avec les maîtres d'ouvrage, de construire sur tout le territoire, pour chaque citoyen, un habitat responsable et une architecture de qualité.

L'exigence de la qualité architecturale et urbaine est un chemin étroit qui ne naît pas du hasard. Le terrain, le contexte doivent être préparés: elle ne peut se développer et s'épanouir que lorsque les conditions institutionnelles et législatives sont réunies, que le public partage cette exigence et que les élus, les maîtres d'ouvrage ont la volonté de sa mise en œuvre.

Alors que la transition écologique est un enjeu majeur et universel, que la crise du logement et de la construction sévit en France, que les financements publics se réduisent, nous sommes collectivement obligés de repenser nos manières de vivre et d'agir.

La plus grande vigilance est de mise pour que les évolutions législatives et réglementaires ne se fassent pas sans discernement, au seul nom de la simplification, et au détriment de l'utilité publique.

Garantir la qualité de notre environnement et de notre cadre bâti, c'est sensibiliser les élus et les pouvoirs publics à un processus vertueux de la commande publique et privée. La loi sur l'architecture de 1977, la loi MOP de 1985 sont les fondements de l'exercice de notre profession.

Cependant force est de constater que plus de trente ans après leur promulgation, un tiers seulement des constructions sont construites en ayant recours à un architecte. Des pans entiers de la construction du logement, des bâtiments d'activité, des bâtiments commerciaux, formant des entrées de ville aux constructions médiocres sont édifiés sans architectes et malheureusement sans souci de la qualité architecturale, urbaine ou paysagère.

Élargir le champ d'intervention des architectes à la réhabilitation, à l'urbanisme, développer nos missions dans tous les secteurs de la construction, dans le conseil aux collectivités est une nécessité conjointe pour une culture architecturale et urbaine partagée et pour la viabilité économique de notre profession. La formation initiale, la formation continue mais aussi la recherche et l'expérimentation sont des outils de ce déploiement.

C'est pourquoi nous avons élaboré le programme des Universités d'été de l'architecture autour de l'habiter, sujet générique de tout acte, de toute réflexion autour de la ville et du territoire se décline de l'échelle la plus abstraite et philosophique jusqu'à l'usage le plus quotidien. Sa conception et sa réalisation portent la conscience d'une présence responsable au monde comme de l'harmonie d'une vie de famille.

C'est le sujet de l'habiter, la fabrique de la ville, le logement en questions que les débats des Universités d'été veulent éclairer à travers les enjeux de l'actualité:

- L'actualité de la réforme territoriale, de la création des métropoles, de la loi ALUR et de la loi sur la transition écologique;
- L'actualité du mal logement en France avec l'objectif annoncé de construire 500 000 logements neufs par an et autant de logements à rénover, avec les décrets et ordonnances qui tentent de répondre l'urgence de construire plus sans toujours se soucier de construire mieux;
- Enfin, à travers plusieurs lois, et avec le conseil de simplification, la volonté manifeste de simplifier les règles et de diminuer les normes, intention louable dans un pays où la fabrication de la norme a une longue et exigeante tradition, mais au risque que nous, profession réglementée, que l'architecture, expression de la culture, soyons perçus comme facteur de complexité et que les lois qui nous régissent soient menacées de disparition.

Soyons vigilants! Nous devons rappeler sans cesse qu'innovation et efficacité ne signifient pas la suppression de toutes règles. Bien au contraire la règle est la condition de l'équité et elle est au service de l'utilité publique.

Dans l'actualité également, les récents rapports Sueur et Portelli sur les PPP, Feltess sur l'enseignement, et Bloche sur la création architecturale sont des apports précieux et argumentés à la cause de l'architecture. Mrs Sueur et Bloche nous font l'honneur d'être présents aujourd'hui et de participer aux deux tables rondes de la journée:

"Habiter la métropole: vivre à Marseille ou ailleurs",

"Habitat: mutations et innovations".

Conscients qu'il n'y a pas de réponses simples à ces sujets dont l'importance de l'enjeu se mesure à la diversité des domaines concernés, nous avons voulu multiplier les sources de réflexions, diversifier les paroles

des acteurs et appeler des compétences différentes.

Sur le blog des universités pendant tout l'été, plus de deux cents contributeurs ont écrit des textes sur ces deux thèmes, abondant la réflexion et constituant un corpus qui fera l'objet d'une première restitution aujourd'hui par Damien Philippot, directeur des études politiques à l'institut IFOP. Tout d'abord en début de matinée sur le thème « Habiter la métropole » et ensuite en début d'après-midi sur le thème « Habitat: mutations et innovations ».

À titre complémentaire, une enquête IFOP a été lancée pendant l'été pour mettre en miroir les réponses des architectes et du public sur la situation économique des architectes, les enjeux de la profession, notamment face à la rénovation énergétique.

La matinée consacrée à « Habiter la métropole » s'ouvrira sur la conférence de Jacques Donzelot, historien et sociologue et sera suivie par une table ronde animée par Rémi Cambau, rédacteur en chef du site cadredeville.com.

Elle se terminera par l'intervention d'un grand témoin: Jean Viard, sociologue et directeur de recherche CNRS au centre de recherches politiques de Science-Po.

L'après-midi est consacré au thème « Habitat: mutations et innovations ». Il s'ouvrira sur une conférence de Danilo Vespièr, architecte, associé de l'agence Renzo Piano Building Workshop qui nous présentera la création du quartier Albere à Trente en Italie. S'en suivra la table ronde de l'après-midi animée par Jean-Paul Cassulo, architecte, président du Conseil régional de l'Ordre des architectes de PACA.

Le public est invité à prendre part aux débats en posant des questions depuis la salle.

Enfin, la journée s'achèvera par une déclaration de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la communication.

Je passe dès maintenant la parole à madame Arlette Fructus, adjointe au Maire de Marseille en charge du logement, de la politique de la ville et de la rénovation urbaine qui va ouvrir nos débats. » ■